

ENSEIGNEMENT THÉMATIQUE

Suite à la question posée par une sœur de l'assemblée, voici le sujet traité en septembre :

Jusqu'où va l'obéissance aux autorités ?

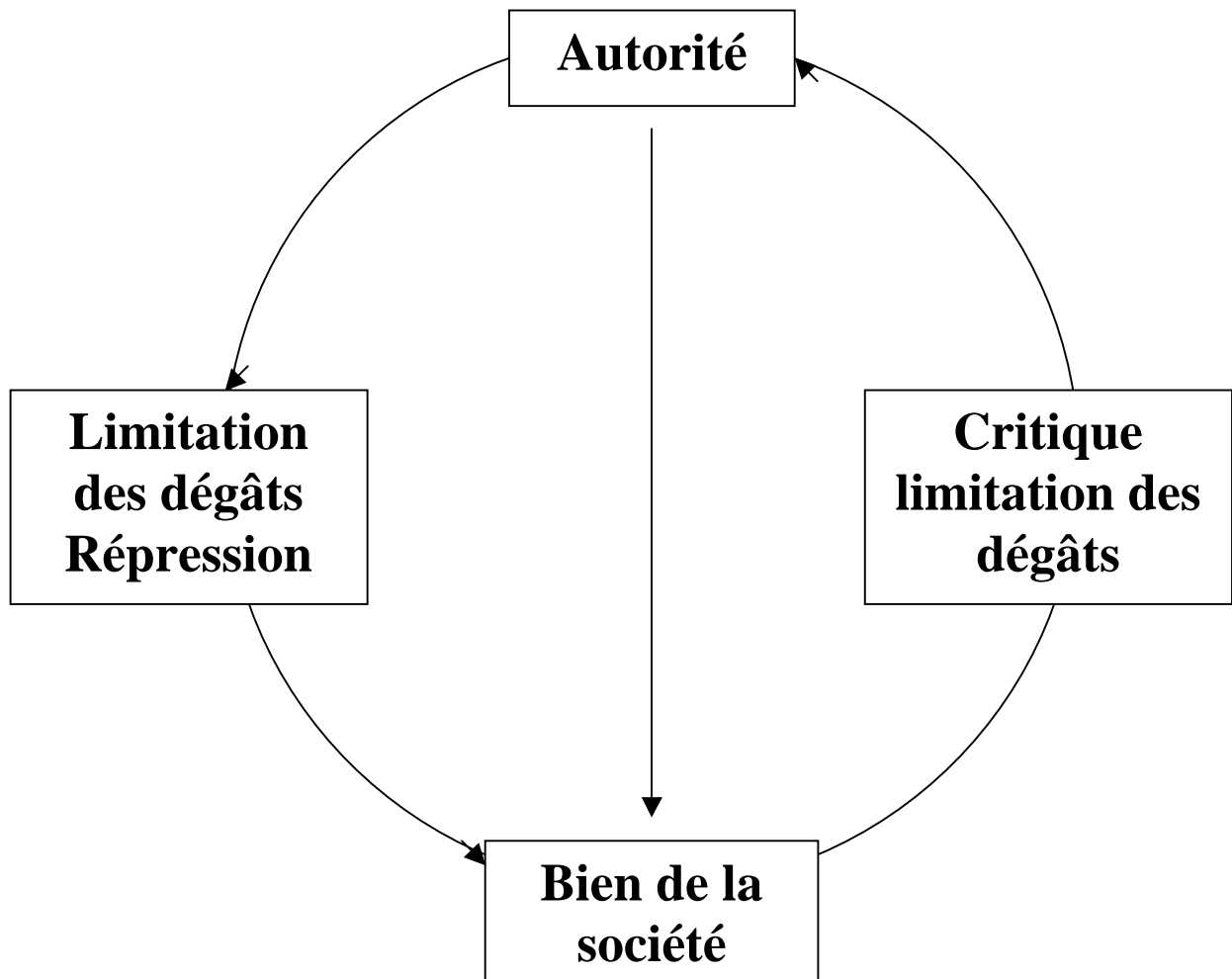
Quand la désobéissance civique est-elle légitime ?

Les quelques questions ci-dessous ont été soulevées :

- **Quelle attitude de principe le croyant adopte-t-il à l'égard de l'autorité (parentale, professionnelle, ecclésiale et étatique) ?**

L'apôtre Paul ne laisse planer aucun doute sur l'attitude à adopter : *Que toute personne soit soumise aux autorités supérieures*. Il motive cette acceptation du principe de l'autorité : *il n'y a pas d'autorité qui ne vienne de Dieu, et les autorités qui existent ont été instituées par Dieu* (Romains 13 :1). Dieu a créé l'homme et la femme à son image ; un des aspects de cette création est que l'être humain est le représentant de Dieu dans la création (certains ont dit qu'il est son **lieu tenant**). Déjà avant la chute il y avait un ordre : *L'Éternel Dieu prit l'homme et le plaça dans le jardin d'Eden pour le cultiver et pour le garder* (Genèse 2 :15). La chute a placé l'homme et la création dans une situation des plus périlleuses : le mal risquait de proliférer. C'est pour *limiter les dégâts* que Dieu a établi l'autorité.

Mais il est arrivé que **l'autorité elle-même s'est pervertie**. Exemple : le roi Joas qui avec les chefs de Juda *rendirent un culte aux Achéra et aux idoles*. **Une saine – et sainte – critique du pouvoir se fit entendre par la bouche des prophètes envoyés par l'Éternel**. *L'Esprit de Dieu revêtit Zacharie, fils du sacrificateur Yehoyada, il se tint devant le peuple et lui dit : Ainsi parle Dieu : Pourquoi transgressez-vous les commandements de l'Éternel ?* Rien n'y fit : le roi de Juda s'obstina et fit exécuter le prophète (voir 2 Chroniques 24 :17-21). Le schéma ci-dessous montre la double action de frein : celle de l'autorité qui empêche le mal de se répandre et celle du prophète qui contrecarre l'autorité dévoyée.



- **Quelle est la limite du principe d'autorité ? A partir de quand l'obéissance ou la désobéissance devient-elle un problème de conscience ?**

C'est toujours un problème de conscience ! *Il est donc nécessaire d'être soumis, non seulement à cause de cette colère, mais encore par motif de conscience (Rom 13 :5).* Si l'autorité outrepassé ses limites, c'est aussi un cas de conscience. Exemple : les sages-femmes d'Egypte qui refusèrent de jeter les nouveaux-nés israélites dans le fleuve : *mais les sages-femmes craignaient Dieu (Exode 1 :17).* En cours de soirée une discussion s'en suivit sur la conscience ; j'en retiens 3 aspects : 1° La conscience garde son actualité dans la vie du chrétien. 2° Les appréciations de la conscience peuvent varier selon l'éducation, la sensibilité, la formation des personnes (donc tous ne réagissent pas, en conscience, de la même manière). 3° La conscience peut être faible ; il en résulte une culpabilisation pour des motifs infondés.

L'autorité a sa source en Dieu ; mais **Dieu lui assigne aussi les limites** : les parents exercent une autorité légitime sur leur enfant jusqu'à l'âge adulte. Le patron ne saurait exiger de ses employés qu'ils commettent des actes délictueux. Dans l'église, les anciens et le pasteur sont respectueux de ceux qui sont confiés à leurs soins : ils n'ont pas le droit de les tyranniser (1 Pierre 5 :3). L'Etat – lui aussi – est limité dans l'autorité qu'il exerce : il n'est pas habilité à s'ingérer dans la sphère privée ni dans la sphère ecclésiale. Voir la présentation très schématique ci-dessous.

Source de l'autorité	Domaine ou genre d'autorité	Limites	Auteur de la limite
D]	Autorité parentale	Age adulte	\ D
I]	Autorité professionnelle	Activités licites	\ I
E]	Autorité ecclésiale	Pas de domination humaine	\ E
U]	Autorité étatique	Cadre social	\ U

- **Y a-t-il dans l'Écriture des exemples de désobéissances à l'autorité ? Connaissez-vous des exemples empruntés à l'histoire passée ou récente ?**

Les exemples bibliques sont nombreux : voir ceux déjà mentionnés : les sages-femmes d'Égypte, le prophète Zacharie. Autres exemples : Moïse qui s'oppose à Pharaon, les apôtres qui persévèrent dans la prédication de l'Évangile malgré les menaces des membres du Sanhédrin.

Les exemples historiques abondent : Saint-Héran à l'occasion de la Saint-Bartélémy répondit au roi Charles IX en ces termes : *Sire, j'ai reçu un ordre sous le sceau de votre majesté de faire mourir tous les protestants qui sont dans ma province. Je respecte trop votre majesté pour ne pas croire que ces lettres sont supposées ; et si, ce qu'à Dieu ne*

plaise, l'ordre est véritablement émané d'elle, je la respecte trop encore pour lui obéir. Nous pourrions ajouter l'appel du 18 juin 1940 lancé par le général De Gaulle à tous les Français, les conjurés contre Hitler, le conseiller d'Etat saint-gallois qui refusa de refouler les Juifs, etc...

Dans un passé récent nous avons assisté **au recours à la désobéissance civique pour des motifs très divers** :

- En 1999, 132 personnalités françaises en appellent à la désobéissance civique dans le but de dépenaliser l'euthanasie.
- En 2001, un conseiller national a déposé une interpellation urgente sur le bureau du parlement en appelant à la désobéissance civique et à l'illégalité à cause du manque de main-d'œuvre dans l'agriculture.
- En 2004, un communiqué de presse fait état du recours à la désobéissance civique pour lutter contre la culture de plantes OGM.
- Très récemment, dans le canton de Vaud, des citoyens se sont opposés à leur Conseil d'Etat qui renvoyait dans les plus brefs délais les demandeurs d'asile déboutés.

La disparité des motifs, l'orientation des revendications montrent au moins une chose : **il ne suffit pas de brandir la désobéissance civique comme une arme ni de l'agiter comme un drapeau pour être dans le vrai et dans le juste.** Le professeur Fuchs fait pertinemment remarquer que le droit de combattre une décision qui viole gravement l'une des valeurs de la démocratie *n'est ni illimité ni inconditionnel ; il est soumis au principe de proportionnalité (il faut que la cause défendue soit importante et que les bénéfices attendus pour le fonctionnement démocratique l'emportent sur les effets négatifs) ; il ne peut être invoqué pour la défense d'intérêts personnels ou idéologiques.*¹ La désobéissance civique nécessite au préalable **une réflexion approfondie** : qu'est-ce qui est juste et au nom de quoi ? Mais aussi : l'enjeu en vaut-il la peine ? Cette méthode entraînera-t-elle plus de bien que de mal ? Cette manière de poser le problème fait **dépasser les aspects émotionnels** toujours présents quand il s'agit de situations de détresse.

¹ Dans l'Encyclopédie du Protestantisme sous l'article *résistance*

Les cas où dans le cadre de notre église nous avons été conduits à aider des personnes dans le besoin et dans la clandestinité ne sont pas nombreux. **Nous avons tendu la main à notre prochain en situation de précarité**, par exemple en l'aidant à se loger, à se nourrir et aussi à s'appuyer sur le Seigneur dans la foi. Il me paraît excessif d'assimiler cette aide à de la désobéissance civique.

- **Quels sont généralement les griefs adressés par l'autorité à ceux qui désobéissent par motif de conscience ? Quelles peuvent être les conséquences de cette désobéissance ?**

Dans plusieurs exemples bibliques où les croyants se sont opposés à l'autorité, il leur a été reproché de **troubler l'ordre public**. Pilate rapporte l'argument des responsables juifs : *Vous m'avez amené cet homme comme entraînant le peuple à la révolte* (Luc 23 :14). Paul se défend devant le gouverneur Félix contre les accusations portées contre lui : *On ne m'a trouvé ni dans le temple, ni dans les synagogues, ni dans la ville, à discuter avec quelqu'un ou bien à provoquer un soulèvement de la foule. Et ils ne peuvent pas prouver ce dont ils m'accusent maintenant* (Act 24 :12-13).

Le prophète Zacharie a payé de sa vie les paroles de résistance qu'il a prononcées devant le roi et devant peuple. Beaucoup d'autres ont subi le martyre parce qu'ils ont annoncé l'Évangile quand l'autorité le leur interdisait. En dehors du contexte biblique, beaucoup de personnes ont terriblement souffert pour aider les Juifs sous le régime nazi et certains sont morts dans les camps de concentration. La désobéissance civique – dans les cas où elle est justifiée – nécessite **autant de courage que de sagesse**.

Pour ceux qui désirent prolonger la réflexion sur le sujet, voir l'étude d'Udo Middelman qui se basant sur le comportement du prophète Daniel et sur la première épître de Paul au Thessaloniens touche la même question. Retrouvez les Tous Unis 128 et 129 (novembre-décembre 1999 et janvier-février 2000).

Jörg Geiser